

## PRIX DE THÈSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES

Ce Prix récompense une thèse de finances publiques. Les finances publiques sont entendues dans leur acception la plus large : finances de l'État, finances locales, finances sociales, finances des établissements publics, finances de l'UE ou d'organisations internationales ; que ce soit dans leur dimension budgétaire, fiscale, comptable ou historique. La thèse peut être à dominante juridique, économique, gestionnaire, politiste ou historique et comporter ou non un caractère comparatif.

### NOUVEAU RÈGLEMENT DU PRIX DE THÈSE SFFP 2024

La thèse doit avoir été soutenue dans une université française ou en cotutelle entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Les candidats envoient un exemplaire de la thèse, accompagnés d'un bref CV et d'une copie du rapport de soutenance, **au plus tard le 15 avril 2024**, la date de l'envoi électronique faisant foi, à :

**Pr. Robert HERTZOG** par courrier électronique ([robert.hertzog@wanadoo.fr](mailto:robert.hertzog@wanadoo.fr)) avec le Pr. Etienne DOUAT en copie du message ([etienne.douat@umontpellier.fr](mailto:etienne.douat@umontpellier.fr)) ► Ce prix est doté de 2 500 euros ◀

—

#### **Cette année le jury est constitué de :**

M. Robert HERTZOG, professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, président du jury

M. Damien SALLES, professeur à l'Université de Poitiers

M. Adrien LAUBA, maître de conférences à l'Université de Poitiers

M. Nicolas PEHAU, Président des chambres régionales des comptes de La Réunion et de Mayotte  
M. Lukasz STANKIEWICZ, professeur à l'Université de Lyon III

Mme Anne-Claire DUFOUR, maître de conférences à l'Université de Nantes

M. Bernard POUJADE, professeur émérite à l'Université de Paris Cité

Mme Marie MASCLÉ DE BARBARIN, professeur à l'Université Aix-Marseille

—

#### **Calendrier indicatif :**

Chaque thèse reçue dans le délai imparti fera l'objet d'un accusé de réception envoyé par email.

Le jury rendra sa décision au plus tard le 15 juin 2024. Le lauréat sera informé par courriers postal et électronique aux adresses indiquées dans son dossier.

Une remise du Prix de thèse de la [SFFP](#) sera organisée ultérieurement. Pour tout

renseignement complémentaire : [sffpmail@gmail.com](mailto:sffpmail@gmail.com)

Voir le document en [PDF](#)